Danemark : durcissement des lois contre le mariage forcé

04/01/2008 à 16h07

Le gouvernement danois a soumis au parlement un projet de loi renforçant les dispositions contre le mariage forcé. Les peine de prison seront doublées (4 ans au lieu de 2) et la notion de "mariage forcé" deviendra un délit à part entière. Le conseil musulman danois, qu'une fois de plus personne n'avait sonné, a déclaré que cette loi n'était pas nécessaire et renforçait les préjugés négatifs envers les musulmans. Il est de nouveau intéressant de constater que lorsque le mariage forcé est dénoncé dans l'absolu, les musulmans se sentent obligés de contre-attaquer… source

En prime : une jolie photo de Copenhague